



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social Protection Judiciaire de la Jeunesse



Section Calvados/ Manche/Orne

STEMO de Caen Espace Claude Monet
02 place Jean Nouzille 14000 Caen

Tél : 02 50 28 85 25

Fédération Syndicale Unitaire

La section SNPES-PJJ-FSU vous alerte sur la situation des deux UEMO de Cherbourg et Coutances du fait de l'absence de responsable d'unité sur chacune d'entre elles.

Depuis le 01 septembre 2019, il n'y a plus de responsable d'unité éducative à Coutances et c'est la Directrice, Mme Courtais qui a pris l'essentiel de ses missions à son compte tout en continuant à assurer ses fonctions de Directrice aussi à Cherbourg.

Nous apprenons que Mr Lemonnier, Responsable d'unité éducative à Cherbourg est en arrêt de travail pour une durée d'un mois (durée initiale qui ne laisse pas présager une reprise rapide de fonction).

Pour nous il est bien évident que le Directrice du STEMO ne va pas pouvoir assurer à elle seule les missions inhérentes aux fonctions d'une Directrice et de deux RUE.

Il n'est pas question que les personnels éducatifs assurent ces fonctions... Quand bien même le voudraient-ils, la charge de travail actuelle, notamment à l'UEMO de Coutances rend cette option totalement inacceptable !

A ce jour, 4 MJIE, 8 réparations Parquet, 3 réparations JE, 35 RRSE son en attente, UEMO qui nous le rappelons a perdu deux postes d'éducateurs après le départ à la retraite d'une collègue éducatrice et le transfert d'un poste d'éducateur sur la MISF !

Il n'y a plus aucun temps de respiration depuis de nombreux mois, un dossier à peine terminé est aussitôt remplacé par un nouveau (souvent déjà « préaffecté » en attendant qu'une place se libère ce qui crée une pression supplémentaire).

Cette situation ne peut plus durer ; les tensions sont déjà palpables et le risque de délitement des équipes est plus que présent ; qui va être le prochain professionnel en arrêt de travail ?

Toute organisation à l'interne en « bricolant » avec les moyens existants n'induit qu'un transfert de charge qui se fera au détriment des jeunes suivis. En effet, envisager la nomination de coordinateurs ne peut se concevoir sans une décharge conséquente de mesures et une répartition de ces suivis entre les autres professionnels qui sont déjà tous au maximum de leur capacité... et de leur patience. A chaque fois que l'on supplée un manque, le manque disparaît évidemment pour notre administration.

Il est plus que temps que notre administration prenne la mesure de ce qui est notre charge de travail au quotidien et que des réponses plus concrètes qu'un contrôle de fonctionnement ou la mise à disposition d'un cadre de deux jours par semaine nous soient apportées. Il en va de la pérennité de ces deux UEMO.